



HAL
open science

Zamani na leo : le passé présent dans la langue

Marie-Françoise Rombi

► **To cite this version:**

Marie-Françoise Rombi. Zamani na leo : le passé présent dans la langue. Milieux et Mémoire (Première semaine de la recherche française en Israël), Oct 1991, Jérusalem, Israël. pp.213-231. hal-00431023

HAL Id: hal-00431023

<https://hal.science/hal-00431023>

Submitted on 10 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MARIE-FRANÇOISE ROMBI

ZAMANI NA LEO : LE PASSÉ PRÉSENT DANS LA LANGUE

POUR DONNER le ton à ce qui suit il n'est pas inutile de rappeler que «bantu» est un terme technique de linguistes inventé au XIX^{ème} siècle (Bleek 1862) pour désigner l'ensemble de plus de 300 langues qui constitue le groupe linguistique le plus important d'Afrique subsaharienne (du Cameroun au Cap et d'un océan à l'autre).

Ces langues se caractérisent par une très grande homogénéité de structure, comparable à celle du groupe des langues romanes. Leur morphologie et leur syntaxe sont complexes, fondées d'une part sur un système de schèmes d'accords grammaticaux à régissant nominal, regroupés en classes formant de cinq à dix genres non sexuels, d'autre part sur l'importance des mécanismes de dérivation tant nominale que verbale.

Cette homogénéité linguistique évidente ne se retrouve pas sur le plan des cultures et des institutions sociales où l'on observe la même diversité que dans l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne (parenté patrilinéaire ou matrilinéaire, pouvoir politique centralisé ou diffus, etc.).

Les travaux des comparatistes (*Urbantu* de Meinhof, proto-bantu de Meeussen, bantu commun de Guthrie) ont permis la restitution d'environ 2 500 racines communes. Une analyse du contenu de ce lexique conduit à formuler des hypothèses très générales sur la proto-histoire

des peuples bantuphones. Le proto-bantu aurait été diffusé à partir de l'âge du Fer (entre le VI^{ème} et le II^{ème} siècle avant notre ère) par des agriculteurs métallurgistes originaires du plateau nigérian actuel.

Le catalogue des racines communes atteste en effet une très large diffusion de termes désignant les animaux domestiques (*-búā «chien», *-búdí «chèvre», *-kúkú «poule»), l'outillage (*-còká «hache», *-yúngú «marmite», *-pángā «machette», etc.), la pirogue africaine *-yátò, la forge *-gùbā.

En revanche il n'y a pratiquement pas de racines générales concernant l'organisation sociale ou les croyances (à l'exception de *-gàngā «devin, guérisseur»). Cette absence, qui reflète bien la diversité évoquée plus haut, interdit la reconstruction à la Dumézil d'une culture «bantu».

Les substrats rencontrés par les diffuseurs proto-bantuphones nous sont, sauf rares exceptions (Bushmen et Hottentots en Afrique du Sud, couchitique en Afrique orientale), à peu près totalement inconnus. On peut penser que ces substrats sont à l'origine de racines de diffusion régionale correspondant à des signifiés étrangers au foyer initial de la migration, telle la racine d'Afrique orientale *-ḡmbè «gros bétail». De toute façon le catalogue des racines communes n'est attesté au complet dans aucune langue (le pourcentage maximum est de 60%), soit que certains items («pirogue» chez les montagnards) soient sans signification dans le contexte géographique local, soit qu'il y ait recours à un terme relevant du substrat, d'un néologisme ou, cas très fréquent de nos jours, d'un emprunt. Le titre de cette communication est un exemple de ce dernier procédé puisqu'il associe un thème emprunté à l'arabe *zmn* «autrefois» à une racine du bantu commun *dèèdò «aujourd'hui», le tout réalisé, en comorien, *zamani* et *leo*.

La République des Comores présente une situation quelque peu paradoxale : membre de la Ligue arabe et participant à la francophonie, on n'y parle que très minoritairement le français et l'arabe, tandis que ses habitants, considérés par les ethnologues et les ethnolinguistes comme ressortissant à l'aire de culture swahili, n'utilisent jamais ce terme pour se désigner eux-mêmes. En dernier lieu les Comoriens, qui ont donné à l'islam est-africain bon nombre de théologiens et de juristes sunnites de rite shaféite, justement réputés pour leur savoir et leur

piété, assaisonnent la sharia de pratiques coutumières africaines — mariage uxori-local, de préférence avec un cousin croisé, dévolution matrilineaire privilégiant les filles — également rejetées par les quatre écoles juridiques.

«Swahili» est, à vrai dire, un concept flou, à la fois utile et dangereux par son imprécision même. Sociologiquement il définit, pour certains, les habitants de la côte par opposition à ceux de l'intérieur, ou bien les musulmans africains par rapport aux non-musulmans, ou encore tout cela à la fois. Linguistiquement, il recouvre tantôt l'ensemble du groupe G40 de la classification «pragmatique» de Guthrie, tantôt les parlers septentrionaux (kiamu, kimvita du Kenya) et centraux (kimrima, kitumbatu de Tanzanie) de cette zone, tantôt — c'est l'acception dominante aujourd'hui — la *koïné* normalisée par la colonisation et fondée sur le kiunguja, parler urbain de Zanzibar, dont la prédominance remonte à l'instauration de la dynastie omani au début du XIX^{ème} siècle. Toutes les langues G40 sont, quoi qu'on ait parfois avancé, des langues bantu parfaitement régulières dans leurs structures morphologique et syntaxique, qui ne se distinguent des langues voisines — également bantu — du hinterland que par l'importance — en moyenne 30 à 40% — des emprunts orientaux (essentiellement arabes, accessoirement persans et hindustani) dans leur lexique.

Sur le plan sociolinguistique, la glossogénèse de ces parlers côtiers et insulaires est assez analogue à celle de l'anglais, langue de structure germanique à vocabulaire fortement romanisé d'un côté, langues bantu à vocabulaire très arabisé, de l'autre. Les circonstances historiques de leur formation, à peu près contemporaines, sont cependant assez différentes. Il n'y a pas eu, en effet, de conquête militaire, ni, avant le XVIII^{ème} siècle, de pénétration arabe en Afrique orientale, mais, bien plutôt, la constitution progressive, à partir, semble-t-il, du VIII^{ème} siècle, de réseaux maritimes commerciaux, jalonnés de comptoirs et entrepôts où les marchands arabes nouaient des alliances matrimoniales avec les chefs locaux.

La théorie actuellement dominante fait dériver «le» swahili d'une proto-langue bantu parlée dans la région des actuels confins somalo-kenyan, langue qui aurait diffusé vers le sud en subissant des mutations phonétiques et morphologiques permettant de différencier aujourd'hui ses différentes variétés (Nurse 1989). Cette hypothèse ne paraît pas

tenir un compte suffisant des interférences qu'on pourrait qualifier de «latérales» (par rapport à l'axe de diffusion postulé), celles de langues, également bantu, parlées par des peuples de l'intérieur en contact commercial régulier avec les comptoirs côtiers, contacts bien attestés en ce qui concerne, par exemple, les Shona du bas Zambèze ou les Makhuwa de Mozambique.

Les Comores représentent à cet égard un cas extrême et particulier. Situées beaucoup plus au large que les autres îles, au débouché nord du canal du Mozambique, elles constituent de très longue date une escale d'avitaillement sur la route des moussons, un point de passage obligé entre Madagascar et l'Afrique du Sud-Est, à l'ouest, l'Arabie, l'Inde et l'Indonésie, à l'est. La complexité des influences y est maximale, ce que traduit le fait que les deux dialectes (ShiNgazidja-ShiMwali et ShiNzuani-ShiMaore) de la langue comorienne ne sont absolument pas intelligibles hors de l'archipel, en dépit de leur parenté évidente avec les différents dialectes swahili et certaines langues bantu continentales.

On va essayer de montrer ici comment l'analyse comparative des différents parlars ou, plus spécifiquement (et pour des raisons de commodité) de la *koïnè* swahili et du comorien, recoupe, infirme ou confirme les indications historiques (et ethnologiques) fournies tant par les traditions orales que par les témoignages écrits, relativement abondants et anciens dans cette zone.

L'étude des textes oraux a, jusqu'à une date récente, été quelque peu sacrifiée, au bénéfice de matériaux écrits de sources diverses : méditerranéennes, dès l'antiquité (périple de la mer Erythrée) et le moyen âge (Marco Polo), arabes (à partir du X^{ème} siècle), portugaises, après 1498, puis anglaises, hollandaises et françaises, mais aussi locales, écrites soit en arabe soit en arabico-malgache, en swahili et en comorien en graphie arabe modifiée, dont l'inventaire est loin d'être achevé. Un autre obstacle pour l'accès à l'oralité a été constitué par la prédominance des trois parlars swahili couramment utilisés : kiamu de Lamu, kimvita de Mombasa et, encore une fois, kiunguja de Zanzibar qui servaient (et servent encore souvent) de médium pour les enquêtes menées dans d'autres domaines linguistiques dont les parlars sont souvent très mal connus. Or si l'emploi d'une langue véhiculaire peut permettre de se faire une idée générale assez précise du contenu d'ensemble d'un récit énoncé initialement dans un parler local, la connaissance de ce parler

reste indispensable non seulement pour saisir et apprécier les nuances mais aussi pour y repérer les interférences et influences allogènes. Il n'est pas indifférent, il est même instructif, de pouvoir s'assurer que tel refrain présenté comme «swahili des ancêtres» dans un conte en mahorais est, en fait, du makhuwa.

La comparaison linguistique doit s'exercer à plusieurs niveaux — phonologique, morphologique, lexical —, en cherchant à établir, dans la mesure du possible, des corrélations entre les phénomènes observés à chaque niveau.

Sur le plan phonologique Nurse et Philippson (1980) ont pu établir, par les méthodes de la phonétique historique et de la lexicostatistique, des correspondances régulières tendant à confirmer leur hypothèse d'une diffusion nord-sud à partir d'une langue ancêtre parlée dans le sud de la corne (frontière somalo-kenyane actuelle), baptisée par eux «proto-sabaki», hypothèse recoupée par l'application de la méthode dialectométrique de Möhlig (1980). Or cette régularité phonologique se trouve perturbée en comorien par des traits particuliers, affectant aussi bien le stock lexical bantu que celui des emprunts arabes, ces «anomalies» étant, en partie, liées.

En ce qui concerne les termes bantu, on constate un dédoublement de l'ordre palatal avec une co-existence des affriquées dz/j et ts/c , alors que la dérivation du «proto-sabaki» ne laisserait attendre qu'un seul couple d'opposition $ts:dz$. Une explication possible du maintien de c/j serait l'influence du $j\bar{m}$ ج des emprunts arabes, $/c/$ (au demeurant rare) ayant été en partie préservé par l'équilibre du système. La modification du système phonique bantu sous l'influence de l'arabe est, certes, un trait commun à l'ensemble des langues du groupe G40, suscitant, entre autres, une opposition $/r:l/$ inconnue des langues de l'intérieur ; mais le phénomène est plus marqué en comorien, où, en gros, les formes étymologiques arabes sont mieux conservées, ou, en d'autres termes, moins bantuisées.

On peut ainsi noter :

- le maintien, en comorien, de la consonne $\text{ʿa} \bar{\text{i}} \text{n} \text{ } \epsilon$ réalisée comme nasalisation de la voyelle qui la suit, alors qu'en swahili elle n'est plus manifestée ;
- le maintien de l'opposition entre emphatiques et non-

emphatiques, réalisée par la vélarisation des emphatiques (le swahili ne distingue pas s īn س de ḡād ص, t ā ت de ṭ ā ط, ḍa l ل de ḡād ض etc.)

- le maintien partiel et plus ou moins aléatoire de l'opposition qāf ق de kāf ك, totalement neutralisée en swahili.

Les autres phonèmes arabes sans correspondances articulatoires bantu sont traités à peu près de la même façon aux Comores et dans le reste de l'aire culturelle swahili c'est-à-dire qu'ils sont devenus (ou tendent à devenir) des marqueurs sociaux : la réalisation correcte (ou voulue telle - il y a souvent hypercorrection) de /h/, /b/, /θ/, /χ/ ou /ɣ/ confère au locuteur un prestige social certain. On est fondé à se demander pourquoi le comorien pousse plus loin ce conservatisme (ou ce snobisme ?) linguistique et on est tenté de l'expliquer par une imprégnation ou une réimprégnation arabe plus récente que sur la côte continentale. De fait, l'archipel a, au XVI^{ème} siècle, été soumis à une vague d'immigration afro-shirazi où trouve son origine l'organisation politique en «sultanats batailleurs» qui a prévalu jusqu'à la conquête coloniale. Mais l'imposition, au XIX^{ème} siècle, de l'autorité omanaise tout le long de la côte, du sud de la Somalie au nord du Mozambique actuels, ne paraît aucunement avoir entraîné une ré-arabisation de la prononciation. Le succès même d'une langue commerciale, diffusée dès le milieu du siècle jusqu'au bassin du Congo, impliquait, bien plutôt, sa réduction phonétique au plus grand commun dénominateur phonique bantu, même si ses formes écrites (d'ailleurs utilisées dans les documents diplomatiques comoriens) restaient empreintes d'une arabicité quelque peu artificielle.

On est alors amené à suggérer que c'est l'insularité du comorien (rappelons que l'archipel est à 360 km [200 milles nautiques] de la côte), qui expliquerait un conservatisme qui se manifeste, au demeurant, dans d'autres domaines que celui du traitement phonologique et phonétique des emprunts et intéresse aussi bien la composante bantu (ou, plus généralement, non arabe ?) de la langue. Ainsi de l'existence d'un système tonal, fortement dégradé mais encore fonctionnel sur le plan syntaxique, alors que les parlers swahili du continent n'ont plus qu'un accent : la survivance du système tonal paraît bien un archaïsme, lié à un phénomène d'isolat périphérique. Ce peut être un indice — non pas une preuve certaine — de l'antériorité de la composante bantu, qui

constituerait un véritable substrat par rapport à l'arabe et à l'indonésien, historiquement dépourvus de tons.

À l'inverse des tons, la présence des affriquées alvéolaires notées [tr] et [dr] est généralement considérée comme preuve d'une influence du malgache (langue austronésienne) où ces deux sons présentent une grande fréquence. Il semble cependant, dans la mesure où l'on peut se fier à la documentation écrite non appuyée de matériaux sonores, que des sons identiques ou très proches (notés orthographiquement hl, dl, tl) existent dans les langues bantu périphériques — également tonales — de la zone S, dans lesquelles une influence austronésienne est très peu probable : aux spécialistes de l'austronésien de nous dire si [tr] et [dr] du malgache ont été apportés par les immigrants indonésiens ou empruntés par eux à des langues bantu.

Sur le plan de la syntaxe, le système des accords de classes nominales, typique du bantu, fonctionne de façon absolument classique, y compris en ce qui concerne les phénomènes de dérivation nominale par changement de classe. Le système verbal est beaucoup plus atypique. La conjugaison recourt en partie à des morphèmes qu'on retrouve dans les dialectes swahili minoritaires (tanga, vumba, pemba, cifundi), mais non dans la *koinè*. Surtout elle comporte plusieurs formes verbonominales en -o (le «référentiel -o» des auteurs anglais, en fait un suffixe nominalisant pan-bantu), qui paraissent correspondre à des états de langue extrêmement archaïques et seraient donc l'indice de la constitution très ancienne d'un isolat bantu.

Quant à l'origine du lexique, les deux tiers du vocabulaire courant se rattachent au stock bantu ($\pm 60\%$), entre le quart et le tiers vient de l'arabe, spécialement dans les domaines de la religion, du droit, du commerce, de la navigation, et des raffinements sexuels. Le reliquat vient du persan et de l'hindoustani (identifiables à la présence de phonèmes non-arabes comme /p/), du portugais, de l'anglais et du français. Curieusement, en dehors de l'île de Mayotte, colonisée en partie par des Sakalava au XIX^{ème} siècle, et en dépit de la proximité relative de la Grande Ile et des relations (surtout guerrières, il est vrai) avec elle, on relève très peu d'emprunts austronésiens. En revanche, on peut reconnaître à des anomalies de forme certains emprunts aux langues continentales, dont le swahili : ndovu «éléphant», simba «lion», formes swahili dont les correspondances comoriennes régulières seraient *n jovu

et *t s i m b a (noter qu'il s'agit d'animaux n'existant dans l'archipel que comme personnages des contes).

Pour ce qui est des emprunts arabes, non seulement, on l'a vu plus haut, leur consonantisme est-il moins bantuisé qu'en swahili, mais leur vocalisation peut différer (k u l a, comorien v. k i l a, swahili) de même que leur acception (m w a l i m u «maître d'école», sw. ; «devin, «thaumaturge», comorien).

Le linguiste est ainsi amené à considérer que les Comoriens parlent une langue bantu proche, mais néanmoins distincte, du swahili, avec une composante bantu présentant des indices d'archaïsme suggérant une isolation ancienne, un traitement phonologique et sémantique différent de la composante arabe, des affinités avec certaines langues bantu continentales des zones P et S beaucoup plus assurées qu'avec le malgache.

Ces conclusions ne suffisent certes pas, à elles seules, à formuler des hypothèses d'ensemble vraisemblables sur la proto-histoire des Comores et, plus généralement, de Madagascar et de la côte occidentale de l'océan Indien. Elles semblent pourtant bien indiquer un mouvement de population arabe et bantu, du nord au sud, alimenté latéralement par des apports bantu venus, *grosso modo*, de la rive africaine du canal du Mozambique. Elles n'expliquent pas, en revanche, l'absence quasi totale de «fossiles» linguistiques indonésiens — en dehors, encore une fois, de Madagascar, où la langue, austronésienne, révèle pas mal d'influences bantu, y compris dans sa phonologie — et ceci alors qu'abondent les cultigènes (cocotier, bananier, manguiers, patate, etc.) et les artefacts (xylophone, bêche à grand fer, pirogue à balancier, etc.) certainement originaires d'Asie du Sud-Est. La méthode glottochronologique de Swadesh, assez décriée aujourd'hui, il est vrai, situe entre le I^{er} et le VI^{ème} siècle de notre ère la formation des plus anciens dialectes malgaches. Or les Bantu ne paraissent pas avoir atteint la côte avant la fin du premier millénaire, le proto-swahili remontant au IX^{ème} ou X^{ème} siècle, soit un peu avant la date d'arrivée de la dernière migration indonésienne, vers la fin du XII^{ème} siècle, époque à laquelle Idrîçî décrit dans *La mer des Zanj* l'archipel de QMR qui pourrait bien être le nôtre (encore que d'autres sources arabes l'appellent KMR), lui attribuant un peuplement «mêlé mais pour la plupart musulman». Le trilitère QMR ou KMR (d'où a l - k a m a r, nom souvent préféré par les Comoriens au terme swahili de v i s i w a n i) n'est pas bantu, alors que

Maçudi relève, sur la côte, à la même époque, des termes comme *mfalume* «chef», parfaitement identifiables dans les langues bantu actuelles. Parallèlement les Vazimba, dont la tradition orale malgache fait les premiers habitants de la Grande Ile, ne sont-ils pas aussi mythiques qu'on l'a parfois avancé : il s'agit d'un ethnonyme bantu régulier, proche du shona. Ce qui pourrait laisser supposer que les apports lexicaux bantu en malgache sont plus anciens qu'on ne l'a cru, mais pas forcément que les premiers Comoriens aient été effectivement bantu. Il est remarquable en effet, que la racine **buato* «pirogue» ne soit pas représentée dans cette zone et que, en dehors du générique, **kiombo* «vaisseau» (même double sens qu'en français), tous les engins de navigation soient désignés par des termes asiatiques ou sémitiques (Knappert donne à *ngalawa*, «pirogue à balancier» une origine gréco-arabe assez contestable). Il faut dire que la pirogue monoxyle africaine, instable faute de quille, est peu adaptée à un voyage maritime un peu long. Doit-on supposer que les premiers migrants bantu ont été transportés aux îles par des marins plus qualifiés ? Ce n'est pas impossible, mais de qui s'agirait-il ? Peut-être, plutôt que des Malais, de marins arabes du Golfe ou de la mer Rouge, qui ont relayé les Phéniciens à l'époque hellénistique (ou encore plus tôt si l'on s'en réfère aux traditions de la Grande Comore qui font remonter le peuplement à Suleiman bin Daud - 900).

Ces passagers africains (bantu ou non) n'étaient peut-être pas tout à fait volontaires : le terme *mtumwa* «esclave» est bantu, de même, d'ailleurs que celui de *mngwana* «homme libre non noble», les classes prestigieuses étant désignées par des mots arabes, *kabaila* «noble», *sharifu* et *shehu*, «personnages religieux importants», *mwalimu*, «devin, thaumaturge» (par opposition au bantu *mganga* «féticheur», plutôt dérogatoire). Les créatures surnaturelles, esprits, génies et autres entités maléfiques ou bienveillantes soulignent le caractère mixte (sinon œcuménique) de cette société officiellement musulmane : *pepo*, *koikoi*, *mzimu* côté bantu, *jini*, *shetani*, *bilisi* côté arabe.

La langue, expression de la réalité sociale – truisme ? Peut-être, mais qu'il n'est pas inutile de ressasser, tant au bénéfice des linguistes purs et durs qu'à celui des sociologues de stricte observance.

L'étude du contenu de la littérature orale offre un exemple privilégié de la cohabitation des deux disciplines.

Sur le plan du langage, de l'expression, la distinction entre ce qui est littéraire et ce qui ne l'est pas implique un décodage qui relève de la linguistique. Ce décodage ne donne pas un plein accès à la signification. Pour avoir cet accès un deuxième décodage est nécessaire qui fait appel, celui-là, à l'analyse sociologique et ethnologique. C'est le mouvement dialectique entre les deux approches qui est, pour un certain nombre d'entre nous, l'essence même de l'ethnolinguistique. Ce n'est pas un paradoxe que le discours soutenu de niveau littéraire constitue, une fois acquis les résultats des questionnaires d'exploration linguistique, le matériau privilégié pour dégager les structures de la langue. L'analyse du discours informel, de la conversation spontanée, ne peut intervenir que dans une phase beaucoup plus lointaine. Le linguiste, à partir de son corpus de discours formel, peut envisager une classification en genres fondée sur des critères stylistiques. Mais ces critères, suffisants en littérature écrite, ne le sont pas en oralité, où doivent être prises en compte les modalités extra-linguistiques de l'énonciation : par qui, quand, où, à qui, pourquoi, avec quels gestes et quelles réactions de l'auditoire ?

En Afrique orientale, et particulièrement aux Comores, il n'y a pas de «paroleurs» professionnels, peut-être à cause de l'usage ancien — fin du XV^{ème} siècle au minimum — de l'écriture : l'historiographie orale, confiée à des spécialistes héréditaires comme les griots soudanais ou les *biiru* rwandais, est remplacée par des chroniques écrites en arabe, en swahili ou en comorien (en graphie arabe), tout comme la poésie religieuse islamique. L'histoire orale ne couvre que la période récente, du fait du recul de l'emploi de l'alphabet arabe sous la domination coloniale française (au contraire, dans les colonies anglaises, la romanisation du swahili a entraîné une généralisation de l'expression écrite). Il en suit que l'oralité représente un mode d'expression ludique, et «populaire», par rapport aux textes écrits qui ont survécu à la colonisation, «populaire» pris ici dans son double sens de «non savant» et «d'apprécié du public».

Le répertoire procède d'une double source : orientale, avec des thèmes des *Mille et une Nuits*, du cycle d'Abu Nuwas, africaine avec des thèmes connus sur tout le continent (le monstre dévorant, le garçon malin, l'épreuve impossible, l'orphelin, etc.). Il existe, en outre, des thèmes ambigus, «marqués» par rapport aux deux sources, et par là même nécessitant un décodage spécial. Je citerai ici l'exemple de deux

personnages animaux rares ou absents en Afrique et en Orient : le chat et la chienne. Cette dernière, qu'on s'attendrait à voir considérer comme impure dans cette société musulmane, est, au contraire, dans les contes comoriens, un personnage positif, symbole du dévouement maternel. À l'inverse, le chat, animal familier du Prophète, est investi négativement, comme dangereux sinon démoniaque. À l'ethnologue de fournir une explication — mon hypothèse personnelle étant que cette inversion manifeste une contestation de l'oligarchie des *makabaila* et *masharifu* et de l'ordre établi, ou imposé, depuis le XVI^{ème} siècle. Ce que peuvent confirmer d'une part le transfert à Abu Nuwas du rôle de «dérangeur» (P. Alexandre), de «décepteur» (D. Paulme) attribué à Lièvre sur le continent, d'autre part le fait que, dans les textes mettant en scène un roi (ou sultan) et son vizir, c'est ce dernier (représentant probable de la hiérarchie non islamique submergée) qui est le héros positif.

L'analyse d'une société et de sa culture à travers sa littérature n'est pas une innovation, c'est même une démarche classique. Ce qu'on a voulu montrer ici c'est que cette approche est possible, à condition d'utiliser les techniques appropriées, même pour un groupe utilisant peu l'écriture et qu'elle est susceptible non seulement d'informer sur l'état présent du groupe, mais aussi de proposer des hypothèses diachroniques sur certains traits sociaux.

ANNEXES

1. A propos des pygmées

Les Pygmées disséminés en petits groupes sans contacts entre eux dans la forêt équatoriale posent un problème particulier.

Chaque groupe pygmée parle généralement une langue maternelle n'appartenant pas au même groupe linguistique que celui des Grands Noirs avec lesquels ils cohabitent : Pygmées bantuphones de RCA, symbiotes de Grands Noirs de langues oubanguiennes ; Pygmées de langue oubanguienne du Cameroun, vivant parmi les bantuphones. Il semble bien établi (Le Touzey ; Bahuchet ; Thomas) qu'il existe un lexique commun propre aux divers groupes pygmées, aussi éloignés soient-ils les uns des autres. Ce lexique se réfère essentiellement au milieu forestier, tout spécialement à la terminologie botanique et zoologique mais aussi à celle de certains rites.

2. La phonologie du grand-comorien (ngazija)

Tableau phonologique général

Voyelles

i	u
ɪ	ʊ
e	o
ɛ	ɔ
a	ɑ

N.B. – Les doubles voyelles de même timbre sont à interpréter comme des successions vocaliques et non des voyelles longues.

Consonnes

EXTERNES		INTERNES								
lab.	mi-lab.	antérieures		centrales			post.			
		non-rétrofl.	rétrofl.	pré-pal.		pal.				
				non-affr.	affr.					
β	w	l		ʃ		y	h	cont.	N.	O
b		d		dy				mom.	V.	
b	v	d	r	z	dz	j	g	sn	V.	O
p	f	t	tr	s	ts	c	k	sd		
mf		nt	ntr	ns		nc	nk	sd	V	N
mb	mv	nd	nr	nz		nj	ng	sn		
m̄b		nd̄		ndy				mom.	N.	N
m		n		ɲ				cont.	V.	

abréviations :

ordres :	lab.	= labiales	séries :	cont.	= continues
	rétrofl.	= rétroflexes		mom.	= momentanées
	affr.	= affriquées		sn.	= sonores
	pal.	= palatales		sd.	= sourdes
	post.	= postérieures		V.	= voisantes
				NV.	= non-voisantes
				O.	= orales
				N.	= nasales

Il y a une différence fondamentale de structure entre les lexèmes du stock bantu -CVC- et ceux des emprunts orientaux -CCC-. Par ailleurs il y a un double mouvement exerçant des pressions en sens inverse sur le système phonique de la langue : d'un côté une tendance permanente à la bantuisation des sons de l'arabe ; d'un autre côté un facteur social et religieux poussant à une conservation de ces mêmes sons allant jusqu'à l'hyper-correction.

Ce tableau correspond à une forme d'équilibre réalisant l'intégration optimale des deux systèmes, telle qu'elle se présente en ville en dehors du milieu restreint des érudits islamiques et du groupe, plus nombreux, des ruraux de passage.

Le système consonantique du ngazija apparaît comme une structure en

miroir, où la symétrie est presque parfaite entre un sous-ensemble oral et un sous-ensemble nasal comprenant respectivement 25 et 19 phonèmes selon un agencement en huit ordres et huit séries. Les orales comme les nasales s'opposent en voisantes et non-voisantes. Les voisantes se distinguent des nonvoisantes par la pertinence de la corrélation de sonorité. Les non-voisantes se divisent en momentanées et continues. Ces dernières, pour les nasales, rompent les parallélismes, les nasales totales ayant une distribution très lacunaire (3 nasales pour 6 orales). Le système des mi-nasales voisantes diffère également de celui des orales voisantes sur un point et peut-être sur deux :

- il n'y a que deux phonèmes dans l'ordre pré-palatal /ns/ et /nz/ correspondant à quatre phonèmes oraux distingués par une opposition nonaffriquée/affriquée, /z, dz/ et /s, ts/ ;
- dans l'état actuel de la documentation l'existence d'un mp phonologique n'est pas assurée.

Considérations phonologiques

Le trait de glottalisation, relevé sur le plan phonétique, n'a pas été retenu comme critère phonologique pour la définition des séries momentanées orale et nasale /b, d, dy et mb, nd, ndy/. On pourrait se poser la question de savoir s'il ne conviendrait pas de regrouper en phonèmes uniques [b] et [b̥], [d] et [d̥], [mb] et [mb̥], [nd] et [nd̥], ces phonèmes /b/, /d/, /mb/ et /nd/ entrant alors dans la corrélation de sonorité avec /p/, /t/ et les nasales correspondantes. En effet on constate que l'implosive caractérise essentiellement le lexique d'origine bantou, la non implosive étant, de son côté, rattachée au stock lexical d'origine arabe.

[b̥] et [b], sont en choix libre dans un certain nombre de mots très courants d'origine arabe ; ex :

bāāhārī	ou	bāāhārī	«mer»
bāāhāātī	ou	bāāhāātī	«chance».

En revanche [b] est obligatoire dans les mots bantou, dans le lexique à ma disposition.

[d̥] et [d] : [d̥] est statistiquement la réalisation la plus fréquente. [d], assez rare, pourrait résulter d'emprunts à d'autres langues bantou, exemple : ɪdɔ̃ɔ̃ndɔ̃ «infirmes» (langue du continent), ou à des langues non africaines, exemple : dɔ̃kɔ̃tɔ̃ɛrā «docteur» (portugais ou français). Cependant certains mots venant de l'arabe ont [d̥] pour des raisons morphologiques, exemple : dāɪkā cl. 5 «ange» (de l'emprunt arabe māɪɔ̃k = māɪɪkā, cl.6).

La distinction entre [d̥] et [d] reste plus contraignante qu'entre [b̥] et [b], notamment en ce qu'elle n'admet pas de choix libre.

[ɖy] est une interprétation du /d/ apico-alvéolaire de l'arabe qui, par analogie ou par attraction, a trouvé place, parmi les centrales, dans la même série articulo-implosive (la plus fréquemment représentée) que ɓ et ɗ. La présence de ɖy renforce l'opposition glottalisées/non glottalisées des externes et des antérieures. Ainsi le d apico-alvéolaire de l'arabe n'a pas été interprété comme un phonème existant. Le système offrait la possibilité d'ajouter ɖy à la série des momentanées en tant que centrale, permettant par ailleurs, dans cette structure globale en miroir, l'insertion de la mi-nasale correspondante /ndy/. Par un paradoxe apparent ces deux phonèmes d'emprunt tendent à maintenir le statut phonologique des momentanées où les labiales ɓ et mɓ sont relativement plus fragiles.

Cependant quelques termes ne fonctionnent pas selon ce schéma /d/ (arabe) > /ɖy/ (ngazija), notamment avec la voyelle successive i où l'on a ɗ + i et d + i :

ɗiɪrãã	cl. 9	«boussole»
iiɪdiɪ	cl. 9	«fête musulmane»

et devant la voyelle ouverte antérieure où quelques cas de ɗ + ε + a ont été relevés :

ɗɛãũũãã	cl. 9	«patrie»
---------	-------	----------

De façon similaire le maintien de /j/ et /c/ comme phonèmes distincts de /dz/ et /ts/, qui constitue une anomalie dans une langue bantou, s'explique aussi par un phénomène d'emprunt : la palatale sonore jɪm, fréquente en arabe, a pris la place de BC *j → ngazija dz, permettant, par symétrie, le maintien de la palatale sourde c.

Parmi les antérieures, [ɾ] continue, et [ɖ] momentanée sont en distribution complémentaire ; [ɾ] figure en initiale absolue et à l'intervocalique tandis que [ɖ] n'apparaît qu'après la nasale syllabique. On a donc affaire ici à un phonème unique transcrit /ɾ/ dans tous les cas ; ex :

rããhã	cl. 9		«joie»
ɲããɾõõ	cl. 9		«mamelle»
[m-ɖiɪmã]	cl. 1	/mɾiɪmã/	«Africain»
[m-ɖũũmũã]	cl. 1	/mɾũũmũã/	«esclave»

[ɖ] est réalisé comme affriquée, occlusive, non-vibrante et [ɾ] comme vibrante battue.

Cas particuliers d'emprunts à l'arabe

On a décrit plus haut les modalités d'intégration, dans la phonologie actuelle du ngazija urbain, de l'apico-alvéolaire arabe /d/ interprétée comme /ɖy/, ainsi que le rôle joué par la palatale sonore arabe /j/ dans le maintien

du phonème /c/. On peut ajouter que /l/ et /r/ arabes ont renforcé la validité phonologique des phonèmes d'origine bantu de même articulation.

À un niveau de langue particulier, celui des locuteurs soucieux de respecter ce qu'ils considèrent comme la prononciation correcte des sons de l'arabe, on observe la présence de réalisations non intégrées.

Trois cas seront envisagés ici :

a) Les fricatives arabes /θ/, /ð/, /ɣ/, /χ/, assimilées par la majorité des locuteurs aux consonnes du ngazija d'articulation voisine : /θ/ = /s/; /ð/ = /d/ ou /z/; /ɣ/ = /r/ ou /g/; /χ/ = /h/ sont prononcées par une minorité de façon aussi proche que possible de l'arabe littéraire ou coranique, ex. :

fēzā «argent» z = /ð/

kādā «juge» d = /ð/

b) L'occlusive /ʕ/. Sa prononciation est plus problématique :

- à l'initiale les réalisations varient entre ø ou nasalisation de la voyelle initiale ou apparition d'un /y/ qui peut être combiné avec la nasalisation de la voyelle ;
- à l'intervocalique on a :

tantôt ø, ex :

arabe maʕana réalisé māānā «sens, signification, raison»;

tantôt y, ex :

arabe s̄āʕ donne s̄āāyā «heure».

c) Les emphatiques, phonèmes uniques en arabe, n'ont pas été considérés comme tels en ngazija, où elles ont été interprétées comme une succession C_v (où v est une postérieure amüie) conforme à la structure syllabique de la langue ; ex :

m̄āʕāhf̄ «coran» sv = ø

f̄āʕz̄ «douane» zv = ø

t̄āb̄ib̄ «médecin» tv = t̄

Conclusion

Ce système très équilibré doit sa complexité au jeu morphologique (chute de préfixes, assimilation de préfixes à représentation nasale) et à l'adaptation d'un stock lexical d'emprunt très important. La base en est un système bantu classique que les influences diverses ont enrichi plutôt que dénaturé.

«Ce système phonologique de la langue se situe rigoureusement dans le cadre contemporain de la communication entre les individus d'un même groupe social, tandis que la morphologie relève de l'histoire de la langue et la phonétique appartient à la dimension spatio-temporelle » (J. M. C. Thomas, com. pers.).

3. *Swahilisation des emprunts arabes*

Les phonèmes arabes conservés dans le swahili normalisé, c'est-à-dire **h**, **ɣ**, **ð**, **θ** et **r**, sont, en fait, d'une grande fragilité et tendent à disparaître chez les locuteurs continentaux, avec des réalisations **h** → **∅**, **ɣ** → **g**, **ð** → **z**, **θ** → **s** et **r** → **l**. Il y a là comme une bantuisation phonologique du système arabe, commencée d'assez longue date, puisque les emphatiques, les oppositions **k/q** et **h/χ** et le **ʕ**, ont déjà disparu dans les premières descriptions (Steere 1870, Krapf 1850). Le conservatisme comorien en la matière est probablement dû à une insularité très marquée, mais aussi — et surtout — aux circonstances historiques qui ont fait du parler de Zanzibar un instrument à la fois économique et politique sur le continent (et même, un moment, dans l'archipel). Ce succès même l'a soumis à des interférences multiples des langues bantu, au point que, à propos de la politique de swahilisation menée par le gouvernement tanzanien, un érudit zanzibarite, traducteur de Voltaire en swahili, confiait à Pierre Alexandre «Non seulement ils [les continentaux] ont volé notre langue, mais maintenant ils la saccagent.»

Autre attestation d'une bantuisation, sur le plan morphologique cette fois : le traitement de la syllabe initiale de certains thèmes arabes comme un préfixe bantu :

ktb → **kitabu** «livre», coupé **ki-tabu** (cl. 7) avec pluriel **vitabu** (cl. 8) en swahili ;

parallèle à l'assimilation — toujours comme préfixes de classe — de certains morphèmes arabes, ex :

mwalimu |**mu-alimu**| «maître d'école» (sw.), «devin» (com.), pl. **walimu** |**wa-alimu**|,

genre 1/2 comme **muntu** |**mu-ntu**|, **bantu** |**ba-ntu**| «personne(s)», et à l'interprétation de certaines dérivations comme une opposition de nombre (rendue en bantu par opposition de classes) ; ex :

darasa/madarasa «classe(s) scolaire(s)», comme classes 5/6 : **∅-/ma-**
d'où l'utilisation de ce même préfixe **ma-** (cl. 6) pour le pluriel des mots dont la syllabe initiale ne peut correspondre à un autre préfixe bantu que **∅-** (cl. 5) :

kadhi/makadhi |**∅-kadhi/ma-kadhi**| «juge(s)»

Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale, CNRS, Paris

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED CHAMANGA M. et GUEUNIER J. N., 1979, *Le dictionnaire comorien-français et français-comorien du R. P. Sacleux*, Paris, SELAF, LCA 9.
- AL-IDRISSI, 1836-1840, *Kitâb Rûjâr*, trad. A. Jaubert «Le livre de Roger...», Paris, Imprimerie royale, 2 vol.
- AL-MAS'UDI, 1861-1877, *Kitâb murûj al- dhahab wa ma'âdin al-jawhar*, trad. C. Barbier de Meynard et A. Pavet de Courteille «Le livre des prairies d'or et des mines de pierres précieuses», Paris, Imprimerie nationale, 9 vol. ; nouvelle édition C. Pellat, Paris, Société asiatique, 1962-1971, 9 vol.
- ASTHON E.O., 1944, *Swahili Grammar*, London, Longmans.
- BLEEK W., 1862 et 1869, *A comparative grammar of South African Languages*, London.
- GUTHRIE M., 1967-1971, *Comparative Bantu*, Farnborough, Gregg Press.
- KNAPPERT J., 1989, «Mots swahili empruntés au grec, aux langues romanes et américaines» in M.-F. ROMBI (éd.) *Le swahili et ses limites, ambiguïté des notions reçues*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, Paris.
- KRAPF J.-L., 1850, *Outline of the elements of the Kiswahili language*, s.l.
- LE GUENNEC-COPPENS et P. CAPLAN (eds.), 1991, *Les Swahili entre Afrique et Arabie*, Paris, Karthala.
- MEEUSSEN A. E., 1965, *Bibliography of proto-Bantu*, Tervuren.
- MEINHOF C., 1910, *Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantusprachen*, Berlin.
- 1935, traduit et révisé par N. J. Van WARMELO, *Introduction to the phonology of the Bantu Languages*, London.
- MÖHLIG W. J. G., G. PHILIPPSON, M.-F. ROMBI, J. C. WINTER, 1980, Classification dialectométrique de quelques parlers swahili, in GUARISMA G. et S. PLATTEL (eds.) *Dialectologie et comparatisme en Afrique noire*, Paris, SELAF : 267-304.
- POLOME E. C., 1967, *Swahili language handbook*, Washington.
- ROMBI M.-F. (ed.), 1982, *Études sur le bantu oriental*, Paris, SELAF, (quatre articles : G. Philippson, D. Nurse, M.-F. Rombi et P. Alexandre sur les langues de la Somalie, du Kenya, de la Tanzanie et des Comores).
- SACLEUX Ch., 1909, *Grammaire swahilie*, Paris, Procure de P. P. du St-Esprit.
- 1909, *Grammaire des dialectes swahili*, *Ibid.*
- 1939, *Dictionnaire swahili-français*, Paris, Institut d'ethnologie.
- STEELE E., 1870, *A handbook of the Swahili language*, London, SPCK.
- WHITELEY W., 1969, *Swahili. the rise of a national language*, London, Methuen